

MÉMOIRES  
DU PATRIARCAT ŒCUMÉNIQUE  
RELATIFS A LA SITUATION  
DES CHRÉTIENS D'ANATOLIE

1864



BULLETIN  
DU BUREAU DE LA PRESSE PATRIARCALE  
AU SUJET DE LA MÊME QUESTION



→ CONSTANTINOPLE ←

1922

# Mémoire

ADRESSÉ A LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

Constantinople, le 13/26 Novembre 1921.

N° 7592

Excellence,

Quelque lourd qu'ait été le joug turc au cours des siècles, jamais les chrétiens de Turquie n'ont été exposés à de plus grands dangers, à plus de souffrances que sous le régime insurrectionnel de Moustafa Kémal. Les procédés dont use ce régime à l'égard des populations chrétiennes qu'il fait égorger sans distinction d'âge ou de sexe et dont les terres sont changées en déserts ne témoignent que trop des intentions des hommes qui continuent depuis l'armistice l'œuvre entreprise pendant la guerre de turciser le pays en y supprimant les éléments ethniques appartenant aux diverses confessions chrétiennes si importants aussi bien par leur nombre que par leur supériorité intellectuelle et sociale. On entend leur faire payer les vœux dont

ils accompagnaient les Alliés pendant la lutte et les acclamations avec lesquelles ils les ont accueillis après la victoire.

Les Turcs d'aujourd'hui tentent de réaliser par les dévastations, les massacres et les conversions forcées, le programme nationaliste que leurs ancêtres du XVI<sup>e</sup> siècle n'ont pas osé exécuter. Leur audace augmente à mesure que le territoire qu'ils occupent diminue et leur parti pris d'y accumuler des ruines avant d'être refoulés plus loin encore devient d'autant plus inquiétant que leur mentalité de barbares voit un encouragement dans l'impunité dont ils jouissent depuis l'armistice.

Le Patriarcat Œcuménique désirerait donner un tableau absolument fidèle de la situation du pays, des scènes de sauvagerie qui s'y déroulent et dont on ne trouve pas d'exemple dans les annales des peuples asservis. Mais le gouvernement de Moustafa Kémal, en frappant les chefs des diverses Communautés Orthodoxes en Asie Mineure, a privé l'Autorité Suprême de l'Eglise de toute communication avec ses représentants. Néanmoins d'autres sources d'information dignes de foi permettent de se faire une idée des événements dans les régions les plus éloignées de l'intérieur.

C'est ainsi qu'on a appris que dans les six diocèses du Pont et les diocèses d'Ancyre, de Césarée, d'Iconion (Koniah), d'Hélioupolis, de Pissidie, de

Philadelphie, qui sont pour la plupart à une grande distance du théâtre de la guerre en Anatolie et où, par conséquent, rien ne justifie des mesures militaires, les Grecs de 45 à 70 ans ont été déportés à Van, Bitlis, Diarbékir, Erzeroum et Mamouret-ul-Aziz dans des conditions telles qu'un grand nombre d'entre eux sont déjà morts en route de fatigue, de privations et de maladies et que tous sont condamnés d'avance à périr de faim et de mauvais traitements.

Mais là ne s'arrête pas l'acharnement contre nos malheureux chrétiens. Les agents de Moustafa Kémal, en bien des cas, tuent les déportés en masse. A la fin de Juin et au commencement de Juillet des hommes expédiés de Samsoun par groupes de mille ont été décimés en route par les gendarmes qui les escortaient. Un premier groupe a perdu de cette manière près de Kavak 216 individus, un autre 250 à Djibis-han, un autre encore de 850 en a perdu 700 à Tsakali sur le mont Mamour-dagh; on ne sait ce que les autres sont devenus. A Bafra sur l'Halys et à Alatsam (au mois de Juin) les hommes enlevés à leurs foyers furent presque tous égorgés.

Le clergé a été particulièrement éprouvé par cette fureur de massacre qui s'est emparée des Turcs. Sept prêtres de la circonscription de Bafra Alatsam ont été mis en croix après avoir été atro-

cement torturés; le prêtre du village de Tépédjik a subi le même sort. L'évêque de Zéla Euthymius est mort en prison à Amassia. L'archevêque grec et l'archevêque arménien de Koniah ont été exilés à Erzeroum. L'évêque d'Aristée Monseigneur Hiérothéos a été exilé à un endroit inconnu de l'intérieur.

Cette œuvre d'extermination va même jusqu'à affecter des formes de légalité. Moustafa Kémal a institué les trop fameux «Tribunaux de l'Indépendance» qui ont condamné à mort et fait pendre tous les Grecs jouissant de l'estime et de la confiance du peuple: médecins, avocats, professeurs, directeurs de banque, grands propriétaires, grands négociants, entre autres un octogénaire, l'archimandrite Platon Aïvazidès, l'ancien député de Trébizonde Mathieu Cofidès, le professeur G. Pamparkou, D. Théocharidès, professeur au Collège américain de Merzifoun, Paul Bacon, missionnaire (ces deux derniers appartenaient à la confession protestante). Et de quoi étaient accusés ces hommes qu'on jugea à huis clos en l'absence de témoins et sans l'assistance d'un avocat? D'avoir fait partie de groupements qui, profitant de la liberté que leur accordait l'armistice, ont soumis leurs vœux nationaux aux Gouvernements de l'Entente, plus d'une fois à la demande de ces derniers. D'ailleurs cette imputation elle même n'est

pas fondée en ce qui concerne les victimes ci-haut désignées, car elles n'ont appartenu à aucun groupe politique. Les «Tribunaux de l'Indépendance» ont frappé des gens dont l'unique tort a été de faire partie des Comités de Secours aux orphelins et aux réfugiés; et ces comités agissaient au grand jour, sous les yeux d'Européens, d'Américains et de fonctionnaires turcs dont les ressortissants ont, à plus d'une occasion, profité du bon vouloir de ces organisations humanitaires.

En outre, et pour que le monde civilisé apprécie à leur valeur ces «Tribunaux de l'Indépendance» le Patriarcat Œcuménique fera observer que parmi les condamnés figurent de nombreuses personnes déjà mises à mort antérieurement à leur jugement.

A toutes ces persécutions s'en ajoutent de nouvelles. En Septembre et en Octobre des jeunes garçons de 15 et même de 12 ans ont été expédiés de Sinope et des environs vers une destination inconnue, à l'intérieur. Le sort des femmes et des enfants en bas âge n'est pas plus rassurant. Bafra, Ladik, Tcharchamba, Alatsam, Kavak, Hafza, Merzifoun, Kirk-harman, Messoudié, Niksar, Erbaâ en ont vu massacrer un très grand nombre. On a égorgé de même à Karahissar-Charki, à Zara, districts spécialement confiés par Moustafa Kémal à la garde d'Osman agha, le plus féroce de ses

adhérents. Des crimes semblables ont été commis dans sept villages du diocèse de Rodopolis ainsi qu'à Bereketli-maden et Ghumuch-maden du diocèse de Koniah. On jugera de toute l'étendue de cette catastrophe quand on saura que les 338 villages du diocèse d'Amassia ont été détruits par le fer et le feu; qu'il en a été de même de la plupart des villages de Kérassunde et de Néocésarée. Nous n'osons décrire les scènes épouvantables et répugnantes qui ont précédé ces massacres; les rares femmes et enfants qui y ont échappé errent à cette heure dans les montagnes et les forêts traqués par les bandes que Moustafa Kémal a lancées à leur poursuite.

Telle est en résumé l'horrible situation où se trouvent nos chrétiens. En la portant à la connaissance de la Société des Nations le Patriarcat Œcuménique se permet de solliciter son intervention prompte et efficace en vue de sauver les survivants de cet immense désastre.

En attendant que soit élaboré par les Grandes Puissances le Statut précis et détaillé qui apportera aux chrétiens des garanties réelles de respect de tous leurs droits, nationaux et religieux, civils et politiques, le Patriarcat Œcuménique croit que les décisions les plus urgentes devraient viser: la cessation des déportations, le retour immédiat des déportés dans leurs foyers, la protection des enfants et des femmes, l'autorisation pour les chré-

tiens de quitter, à leur gré, la zone des persécutions, la suppression de la conscription, illégalement imposée depuis l'armistice et des enrôlements forcés dans les bataillons d'ouvriers.

Veillez agréer, Excellence, l'expression de ma haute considération.

Le Locum Tenens du Patriarcat Œcuménique

(sign.) *L'archevêque de Césarée Nicolas*

SISMANGILIO

# Mémoire

ADRESSÉ AUX PREMIERS MINISTRES

BRITANNIQUE, FRANÇAIS et ITALIEN

Constantinople, le 10/23 Janvier 1922.

N° 97

Excellence,

Le Patriarcat Œcuménique, accablé de douleur sous le coup des informations, qui lui sont parvenues récemment sur le sort des populations grecques en Asie Mineure, vient recourir aux sentiments humanitaires du Gouvernement . . . . .  
. . . . , et se permet de solliciter son intervention prompte et efficace en vue de sauver les survivants de l'horrible drame qui se déroule en Asie Mineure depuis plus de deux années.

Les persécutions de toute sorte que la Nation Grecque eut à subir au cours de la Grande Guerre, de la part des Turcs, appartiennent déjà à l'histoire et point n'est besoin de les mentionner de nouveau. Le mode le plus odieux en fut la déportation et le déplacement en masse des populations

grecques, dont les foyers et la fortune mobilière passaient, sans délai, entre les mains d'immigrés musulmans, toutes les fois que le feu n'avait pas fait disparaître jusqu'à la trace même des villages grecs hier encore florissants et prospères.

Si la victoire de l'Entente et l'armistice ont mis fin aux souffrances d'une partie de nos populations, le mouvement Kémaliste devint bientôt, en Asie Mineure, le point de départ de nouveaux malheurs. Cette nouvelle période de persécutions fut marquée, dès le début, par une recrudescence de cruauté qui paraît viser à l'extermination de la race grecque indigène de ces contrées. Le Patriarcat Œcuménique voit venir avec angoisse le moment où ce but sera atteint.

Le Patriarcat Œcuménique était déjà informé sur l'œuvre exterminatrice des bandes Kémalistes au cours de l'année 1920. D'avril jusqu'en août 1920, la petite ville d'Ortakeuy, en Bithynie, et 25 grands villages grecs ont été mis à sac puis incendiés ; leurs habitants, sans distinction d'âge et de sexe ont péri, à quelques centaines près, par le fer et le feu. Il en fut de même dans plusieurs autres parties de l'Asie-Mineure, notamment dans la province d'Aïdin et sur la côte asiatique de la Mer Noire et de la Mer de Marmara, où les populations grecques formaient des agglomérations denses.

Mais l'année 1921 fut bien plus néfaste pour les Chrétiens d'Asie Mineure.

Le Patriarcat Œcuménique fut pendant longtemps privé de nouvelles précises sur les événements atroces qui se sont déroulés, au cours de l'été dernier, dans les contrées du Pont et <sup>Cyprus</sup> celles limitrophes. Des informations dûment vérifiées lui sont enfin parvenues retraçant l'horreur indicible de la tragédie qui coûte la vie à des milliers de chrétiens. Le seul crime de ces malheureux fut que leur existence même était un obstacle aux projets d'un groupe de criminels, qui a froidement prémédité et exécuté leur perte.

Dans les six grands diocèses du Pont et les diocèses d'Ancyre, de Césarée, d'Iconion, d'Hélioupolis, de Pissidie et de Philadelphie, qui sont, pour la plupart, à une grande distance du théâtre de la guerre d'Anatolie et où, par conséquent, rien ne justifiait des mesures militaires, tous les Grecs de 12 à 70 ans ont été déportés à Van, Bitlis, Diarbékir, Erzeroum et Mamouret-ul-Aziz, dans des conditions telles qu'un grand nombre d'entre eux sont déjà morts en route de fatigue, de privations et de maladies et que tous sont condamnés à périr de faim et de mauvais traitements.

A la fin de Juin et au commencement de Juillet, des hommes expédiés de Samsoun par groupes de mille ont été décimés en route par les gendar-

mes qui les escortaient. Un premier groupe a perdu de cette manière près de Kavak 216 individus, un autre 250 à Djibis-Han, un autre encore de 850 a perdu 700 à Tsakali sur le mont Mamour Dagh; on ne sait ce que les autres sont devenus. A Bafra sur l'Halys et à Alatsam, les hommes inopinément enlevés à leurs foyers furent presque tous égorgés.

Il faut remonter aux époques les plus sombres de l'histoire humaine pour retrouver des scènes pareilles à celles déroulées dans cette horrible tragédie de Bafra et des environs. Cette tuerie en masse des hommes sous les yeux mêmes de leurs femmes et de leurs enfants dépasse en horreur toute imagination.

Le clergé grec a été particulièrement éprouvé par cette fureur de massacre: Sept ecclésiastiques de la circonscription de Bafra-Alatsam ont été mis en croix, après avoir été atrocement torturés; le prêtre du village de Tépédjik a subi le même sort. Celui des femmes et des enfants en bas âge n'est pas plus rassurant: Bafra, Ladik, Tcharchamba, Alatsam, Kavak, Hafza, Merzifoun, Kirk-Harman, Messoudié, Niksar, Erbaâ en ont vu massacrer un grand nombre. On a égorgé de même à Kara-Hissar Charki, à Zara, districts spécialement confiés par Moustafa Kémal à la garde d'Osman agha, le plus féroce de ses adhérents. Des

crimes semblables ont été commis dans sept villages du diocèse de Rodopolis, ainsi qu'à Bereketli Maden, à Gumusch Maden du diocèse de Koniah. On jugera de toute l'étendue de cette catastrophe, quand on saura que les 338 villages du diocèse d'Amassia ont été détruits par le fer et le feu ; qu'il en a été de même de la plupart des villages grecs de Kérassunde et de Néocésarée. Nous n'osons décrire les scènes épouvantables et répugnantes qui ont précédé ces massacres.

D'ailleurs, les déplacements en masse des populations grecques continuent toujours en Asie Mineure. Le Patriarcat a été informé tout récemment que cette mesure s'étend actuellement même aux femmes et aux enfants en bas âge.

Par ailleurs, tandis que le menu peuple est massacré sans vergogne ou prend la route de l'exil, l'élite de la population des grandes villes grecques du littoral du Pont est traduite, sous prévention de crime de haute trahison, par devant des Tribunaux dits « d'Indépendance ». Les condamnations à mort et les exécutions se comptent déjà par centaines.

En tête de la longue liste de ces martyrs, vient un prélat octogénaire, l'Archimandrite Platon Aïvazidès, pendu à Samsoun avec 77 de ses ouailles le 14 septembre 1921. Or, il est aujourd'hui avéré que les personnes, ainsi condamnées et exécutées,

ayant été jugées à huis clos, n'ont pu même se défendre ; il est également avéré, par rapport aux condamnés de Samsoun, qu'en l'absence de toute preuve de culpabilité, leurs bourreaux — après une longue détention et sous la promesse d'une prompte libération — leur ont fait signer une supplique où ces malheureux imploraient la clémence. Le document fut la seule pièce du dossier qui serait à justifier leur condamnation à mort.

Il n'est pas un seul des faits précédemment relatés qui ne soit actuellement avéré et qui ne puisse être établi quand, l'heure de l'immanente justice ayant enfin sonnée, les auteurs de ces crimes auront à en rendre compte. La plupart sont attestés par des Musulmans, hommes et femmes, qui indignés et écœurés ont fui ces contrées de désolation et de crime.

Le Patriarcat Œcuménique ne saurait assister à l'extermination de tout un peuple sans adresser ce suprême appel aux Gouvernements de l'Entente. Dans aucune époque de l'histoire moderne de pareils forfaits n'ont été tolérés, ni justifiés. Ils furent toujours châtiés dès que la répression en fut possible ; les Grands Etats civilisés se sont faits toujours un honneur de les prévenir ou de les arrêter. Les déplacements en masse des populations civiles à l'Occident, pendant la grande guerre, opérés par les ennemis de l'Entente ont été justement considérés

comme des crimes graves contre l'humanité et la civilisation, contraires aux lois de la guerre. Ils furent dénoncés au monde par les grands Chefs des Etats de l'Entente dans des discours mémorables, dont l'humanité civilisée a conservé la mémoire comme de mouvements d'éloquence, de justice et de vérité ; ils ont pesé lourdement sur leurs auteurs à la Conférence de la Paix. Il n'y a pourtant pas de comparaison possible entre ces actes-là et ceux qui, même à cette heure, sont commis en Asie Mineure. Ici, la conscience dans le mal et la volonté d'extermination atteignent leurs plus extrêmes limites. Le peuple chrétien n'aurait pas mérité un pareil sort, même s'il se fût rendu collectivement coupable de plus grands crimes. Il n'en a commis aucun. Les raisons pour lesquelles il est persécuté sont bien connues et constituent des vérités historiques : Il expie son attachement inébranlable, au cours de la guerre, à la cause de l'Entente et l'espoir non moins inébranlable qu'il a conservé malgré tout, de recouvrer ses droits nationaux, ses droits à la vie.

Or, c'est précisément l'existence des populations grecques en Asie Mineure, qui constitue, aux yeux de l'ennemi, le plus impardonnable des crimes.

Le Patriarcat Ecuménique ose croire que la situation inouïe faite à ses chrétiens d'Asie Mineure, depuis plus de deux ans, aura au moins dé-

montré l'impossibilité de laisser désormais ces populations sous le joug turc, sous n'importe quelle forme ou modalité.

En attendant que soit élaboré par les Grandes Puissances le Statut précis et détaillé qui assurera aux chrétiens tous leurs droits, nationaux et religieux, civils et politiques, le Patriarcat Ecuménique croit que les décisions les plus urgentes devraient viser et imposer : la cessation des déportations, le retour immédiat des déportés dans leurs foyers, la protection des enfants et des femmes, la cessation, en général, de tout acte de violence et de persécution.

Veillez agréer, Excellence, l'expression de ma haute considération.



## Mémoire Supplémentaire

ADRESSÉ AUX MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DE LA GRANDE BRETAGNE,

de la RÉPUBLIQUE FRANÇAISE et d'ITALIE



Constantinople, le 17/30 Janvier 1922.

N° 231

Excellence,

Faisant suite à son dernier mémoire relatif au sort des Chrétiens d'Asie Mineure, présenté à Votre Excellence, le Patriarcat Œcuménique se permet de revenir sur cette question.

Des faits nouveaux d'une exceptionnelle gravité sont parvenus à sa connaissance. Sous le prétexte de réduire des mouvements insurrectionnels imaginaires, les bandes Kémalistes s'efforcent d'exterminer les survivants de la population chrétienne de la région du Pont.

Ces tueries, que les journaux turcs de Constantinople annoncent comme des victoires sur les insurgés Grecs, constituent en réalité des assassi-

nats en masse de ceux parmi les Chrétiens qui déjà au cours de la grande guerre, menacés de mort, avaient pu se réfugier dans des régions montagneuses difficilement accessibles.

Le Patriarcat Œcuménique saisit d'ailleurs cette occasion, pour protester, de toutes ses forces, contre la déformation de la vérité perpétrée sans cesse par les Gouvernements turcs, quels qu'ils soient, relativement à un prétendu mouvement insurrectionnel du Pont.

Il n'y a jamais eu de mouvement insurrectionnel grec en Turquie pas plus depuis l'apparition du Kémalisme qu'au cours de la grande guerre. Si les Grecs ont combattu les Turcs pendant la guerre, ce fut dans les rangs de l'armée grecque en Macédoine ou dans ceux des armées de l'Entente, tels les Arméniens en Cilicie.

D'autre part, après l'armistice, une partie de la population de grandes villes du littoral du Pont qu'encouragèrent les principes proclamés par les grandes nations libérales, avait exprimé et transmis aux Puissances Alliées et Associées de l'Entente ses espoirs et ses vœux de renaissance nationale et de liberté. C'est cet unique fait qu'il convenait aux Gouvernements Turcs de taxer de crime de haute trahison, que l'élite de cette population expie aujourd'hui sur la potence.

C'est ainsi que ce qui a servi à d'autres peuples,

les Arabes compris, de titre pour reconquérir l'indépendance nationale, devient au contraire pour le peuple grec irrédimé, le motif même invoqué par ses ennemis pour justifier sa perte ou pour consacrer définitivement son asservissement.

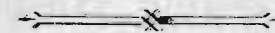
Le Patriarcat Œcuménique ne croit pas possible que le statut nouveau du proche Orient en préparation puisse s'édifier sur la base d'une morale politique pareille. Il ne croit pas que la reconstruction d'un état turc, si réduites qu'en doivent être les limites, puisse justifier le sacrifice des droits les plus sacrés du peuple chrétien et finalement sa perte. On ne saurait édifier un Etat au prix de la disparition d'un peuple. Le Patriarcat Œcuménique n'exagère point en affirmant que c'est l'existence même du peuple chrétien en Asie Mineure qui est en jeu. Les faits qui se sont déroulés en Orient au cours de ces dix dernières années, ceux qui à cette heure même s'y déroulent, établissent d'après une documentation abondante, que l'Europe aussi bien que le Patriarcat possède, que le nationalisme turc a décidé et poursuit activement l'anéantissement de la race grecque en Asie Mineure par ces mêmes moyens qui lui ont réussi en grande partie dans l'œuvre de l'extermination du peuple Arménien.

Le règlement de la question d'Orient mériterait d'être envisagé en tenant compte avant tout de

cette réalité; elle rend illusoire toute garantie conventionnelle qui prétendrait mettre les survivants des populations chrétiennes à l'abri de nouveaux massacres, tôt ou tard inévitables. Et c'est ici le cas de rappeler que c'est sous les yeux mêmes des Hauts Représentants des Puissances que les massacres Arméniens de Constantinople ont pu avoir lieu.

De nouveaux désastres ne pourront être conjurés qu'en soustrayant complètement les populations chrétiennes à la dépendance de l'Etat Turc. Toute autre solution aboutirait dans le présent sur une bien plus vaste échelle à un exode analogue à celui que le monde déplore en Cilicie et dans l'avenir au renouvellement des scènes atroces dont l'Asie Mineure est le théâtre.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.



N° 33

*Le 12/25 Janvier 1922.*

L'« Agence d'Anatolie » a publié le 4/17 Décembre, sous forme de communiqué, les déclarations de Fethi bey, commissaire de l'Intérieur à Angora, lesquelles constituent pour ainsi dire une tentative de justification du Gouvernement d'Angora pour les crimes que celui-ci a commis contre les chrétiens du Pont.

Fethi bey a déclaré que le Gouvernement de Moustafa Kémal a ramassé les armes des habitants Grecs du Pont et a déplacé vers l'intérieur les hommes de 18 à 50 ans, pour ne pas laisser derrière l'armée une force ennemie, disposant de plus de dix mille hommes armés. En d'autres termes le Gouvernement de Moustafa Kémal se présente comme ayant agi en gouvernement civilisé qui se serait borné à déplacer des hommes de 18 à 50 ans. Le Gouv<sup>t</sup> prétend encore n'avoir appliqué cette mesure que pour garantir l'Etat contre les populations grecques du Pont, qu'il considère comme ennemies.

Le Patriarcat Œcuménique considère de son devoir de protester énergiquement contre ces déclarations qui défigurent entièrement la vé-

rité et de dénoncer au monde civilisé toutes ces justifications comme de mauvais prétextes. Le Patriarcat a toute raison de croire que le but réel des crimes qui ont été perpétrés et qui continuent encore en Asie Mineure n'est autre que l'application d'un programme politique, longuement médité et visant l'anéantissement de l'élément chrétien de ces régions. Il est hors de doute que ce n'est pas par mesure de précaution que le Gouvernement d'Angora a procédé aux massacres de l'Asie Mineure qui ont dépassé en cruauté les férociétés turques dans le passé.

Et d'ailleurs 1) quelle pensée et quelle mesure de sûreté peuvent justifier le fait que, à part les hommes des classes de 18 à 50 ans mentionnés intentionnellement par le Commissaire de l'Intérieur, le Gouvernement d'Angora a chassé vers l'intérieur des vieillards de 70 à 80 ans et des petits enfants de 10 à 12 ans?

2) Quelle raison peut-il invoquer pour justifier l'extermination des 90 % de ces malheureux, féroce-ment massacrés en route par les soldats et les gendarmes qui les escortaient? Pourquoi les notables de Bafra invités à un festin, auquel prirent part les autorités civiles et militaires de la ville, ont-ils été massacrés? et ne sont-ce pas les organes du Gouvernement

qui ont exterminé la majeure partie de la population mâle de cette ville?

3) Quelle excuse pourrait-on donner des outrages infligés à notre clergé et du crucifiement de sept prêtres de la circonscription de Bafra Alatsam ainsi que du prêtre d'Adakeuy?

4) Pourquoi avoir conduit dans des harems des femmes chrétiennes et comment justifiera-t-on tous les outrages répugnants auxquelles les femmes chrétiennes ont été soumises?

5) Qui a fait massacrer et dans quel but les femmes et les enfants de Bafra, Ladik, Tsarchamba, Alatsam, Kavak, Hafza, Merzifoun, Kirk-Harman, Méssoudié, Niksar, Erbaâ?

6) Quelle raison d'Etat pourrait expliquer le mandat donné au maire de Kérassunde Osman agha et à ses bandes de piller les biens des chrétiens, de violer leurs femmes, de massacrer de milliers de gens, d'écorcher vifs et de ferrer des êtres humains, comme il a fait à Kara-hissar-i-Charki, et que penser de la récompense accordée à Osman agha promu de simple bate-lier au grade de commandant militaire de Kérassunde et du littoral de la Mer Noire?

7) Quelles raisons de sécurité publique militent en faveur du Gouvernement d'Angora pour l'auéantissement complet de tant de villages chrétiens des diocèses d'Amassia, de Niksar,

de Kara-hissar-i-Charki, de Kérassunde, des villages de circonscription de Santa (diocèse de Rhodopolis-Matska), et des circonférences Koyoul-Hissar et Méssoudié? Et pourquoi les femmes et les enfants de tous ces villages qui n'ont pas eu le temps de se réfugier dans les montagnes ont-ils été exterminés dans leurs foyers?

8) Comment peut-il qualifier d'insurgés les femmes et enfants qui pour échapper au massacre et défendre leur honneur se sont dispersés sur les montagnes et pourquoi menace-t-il de les passer au fil de l'épée s'ils ne viennent pas se livrer à leurs bourreaux?

9) Quelle pensée de sûreté peut justifier le fait que les «Tribunaux d'Indépendance» ayant foulé aux pieds tout scrupule et toute idée de justice, ont condamné à mort des métropolitains, des évêques, des prêtres, des médecins, des avocats, des banquiers, des professeurs et tant de notables, la fleur c-à-d. des communautés grecques du Pont, sans qu'il leur soit permis de se défendre? Et ils ont été ainsi condamnés à mort inhumainement à Amassia des gens, dont le crime unique se trouve dans leur participation à des œuvres philanthropiques, à savoir, la distribution aux réfugiés des secours du «American Committee Relief».

10) Quelle pensée de sûreté a poussé le sus-

dit Gouvernement à profaner et à incendier des centaines d'églises et d'écoles dans lesquelles il a fait parquer et exterminer des milliers des femmes et des enfants ? Pourquoi a-t-il ordonné aussi la pendaison des élèves et des professeurs du collège Américain de Merzifoun, où était cultivé la civilisation américaine ?

11) Le Patriarcat Œcuménique demande encore à ce Gouvernement que sont devenus les 500,000 des Grecs du Pont, que sont-ils devenus les sept mille femmes et enfants qui, sur les 85,000 réfugiés en Russie au cours de la grande guerre pour se sauver de la férocité turque, sont rentrés dans leurs foyers par ordre du général Franchet d'Espéray ?

12) Pourquoi le Gouvernement d'Angora a ordonné les massacres de Béréketli-Maden et de Ghumuch-Maden, pourquoi a mis à feu et à sang les villages chrétiens de Bithynie (Ismidt), et a aussi voué à la mort blanche toute la population mâle des diocèses centraux de 12 à 80 ans, se débattant en route contre les pires souffrances et privations ? Pourquoi le Gouvernement d'Angora a fait installer dans les maisons des expulsés, parmi des femmes chrétiennes, des soldats et des immigrés turcs ?

---



SISMANOGLIO  
MECARD